

Lettre de mission à l'attention de Mme Chloë VIDAL, 3^{ème} Adjointe déléguée à la Démocratie locale et redevabilité, à l'Évaluation et prospective, aux Universités, recherche et aux coopérations

Madame l'Adjointe, Chère Chloë,

Notre majorité a voté, lors du Conseil Municipal du 24 mars 2021, notre plan de mandat et notre programmation pluriannuelle d'investissement, fidèles aux engagements pris devant les habitantes et habitants en juin 2020, et aboutissement d'une co-construction entre élus municipaux et d'arrondissement sur le dernier semestre 2020.

Ces documents constituent une feuille de route collective, dont l'objectif principal est d'adapter notre territoire aux défis climatique, sanitaire, économique et social.

Ils répondent à six défis, qui ensemble, participeront à l'amélioration des conditions du bien-être des Lyonnaises et Lyonnais.

Surtout, pour chaque délégation dont l'exécutif à la charge, ils se déclinent en orientations et plans d'actions, détaillant calendrier et moyens financiers dédiés.

Dans un esprit de transparence et de redevabilité à l'égard de notre population, je souhaite, pour chaque membre de l'exécutif, reprendre dans une lettre de mission, qui sera publiée sur nos outils d'information, l'ensemble de vos missions et objectifs ci-après.

Comme Adjointe déléguée à la Démocratie locale et redevabilité, Evaluation et prospective, Vie étudiante, vous aurez comme mission d'assurer une transition vers une démocratie continue, plus inclusive et contributive, notamment avec une attention portée aux « invisibles » et aux plus éloignés de l'action publique, pour leur redonner du pouvoir d'agir.

A ce titre, vous mettrez en place des dispositifs favorisant l'expression citoyenne dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des grands projets et politiques publiques, notamment au travers du budget participatif, doté de 50 millions d'euros sur le mandat, mais aussi au travers de concertations dédiées à l'occasion de projets emblématiques, faisant l'objet de contrats démocratiques.

Vous accompagnerez les arrondissements et l'exécutif concernant les instances de participation citoyenne existantes ou à créer : conseils de quartier, conseils d'intérêts locaux, CICA, conseils citoyens (pilotage Adjoint délégué aux Actions citoyennes, Politique de la ville), conseils d'enfants (pilotage Conseiller municipal délégué ville des enfants), conseil des Aînés, conseil consultatif Covid (avec l'Adjointe déléguée à la Santé et prévention et santé environnementale). Vous travaillerez en coopération étroite avec les neuf arrondissements, compétents et pivots en matière de démocratie locale.

Vous développerez également une plateforme numérique d'informations et d'initiatives citoyennes, donnant une meilleure lisibilité aux habitantes et habitants des dispositifs existants.

Au cours du mandat, vous co-construirez, avec les habitantes et habitants, et avec le concours de l'Adjoint délégué à la Promotion des services publics, un « baromètre du bien-être », permettant d'évaluer les politiques publiques locales.

En matière de prospective, vous créez une commission extra-municipale du temps long, représentant les intérêts de la nature et des générations futures, et évaluant les projets municipaux au regard des enjeux climatiques et sociaux. Vous accompagnerez également la création d'une « Fabrique de la Résilience », plateforme de savoirs et de formations alliant excellence universitaire et ouverture aux citoyennes et citoyens.

Vous veillerez à la diffusion d'une culture déontologique au sein des services municipaux, aux fins d'assurer une transparence de la vie locale et de son financement, notamment dans une logique d'open data. Vous présiderez le Comité consultatif de Déontologie et de Transparence des élus de la Ville de Lyon, ouvert à l'ensemble des forces politiques représentées au conseil municipal.

Enfin, comme Présidente de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Lyon, et en lien avec la Première Adjointe déléguée à la Culture, vous aurez une attention particulière pour le développement des pratiques amateurs ou semi-professionnelles.

Sachez, Madame l'Adjointe, que vous bénéficierez, pour la réalisation de l'ensemble de ces missions, du concours de l'administration municipale et de mon cabinet, qui devront être naturellement associés à vos réflexions, propositions et décisions, dans un souci de transversalité et de cohérence.

Comme Adjointe, vous dresserez, auprès des directions générales et chefs de service compétents en matière de politiques publiques dont vous avez la charge, des feuilles de route priorisant vos objectifs et formulant des échéanciers. Si l'élu définit des orientations générales à l'égard de l'administration, il ne peut se substituer au management quotidien des équipes. Vous veillerez scrupuleusement à maintenir cette nécessaire répartition des rôles, dans le cadre d'un échange bienveillant et respectueux des agents du service public. Pour cela, vous disposerez d'un vade-mecum travaillé conjointement par l'exécutif, l'administration et mon cabinet, précisant les niveaux de responsabilités et de décisions, ou encore proposant des fiches réflexes en matière de « méthode projet ». Les rôles entre élu (Maire, exécutif, Maires et élus d'arrondissement), cabinet, administration (direction générale, chargés de mission, direction et chefferie de service, etc) seront, à l'aide de logigrammes, précisément définis.

Chaque proposition devra faire l'objet d'études de faisabilité et d'un chiffrage précis qui devra s'intégrer dans les contraintes budgétaires de la ville, mais elles devront également être conformes aux objectifs fixés en matière de transition écologique, et portée par l'Adjoint délégué à la Transition écologique et patrimoine. J'attends de vous un exercice de vos fonctions basé sur la transversalité (circulation optimale de l'information, mobilisation des autres membres de l'exécutif, établissement précis d'ARCI pour chaque projet), la transparence et la redevabilité (interne comme externe), la bienveillance mais aussi l'assertivité (notamment dans votre relation avec les équipes).

Vous participerez aux réunions de pôles dans lesquels vous siégez, ainsi qu'aux réunions de « Mairexé », permettant une circulation de l'information au sein de notre exécutif, afin de participer à

la création d'un collectif au service de nos objectifs. Afin de faire un point d'étape sur vos politiques publiques, des temps d'échanges bilatéraux avec moi seront programmés régulièrement.

Vous maintiendrez un dialogue constant et régulier avec l'ensemble des neuf mairies d'arrondissement, afin que chaque action municipale trouve une déclinaison territoriale au plus près des citoyennes et citoyens, mais aussi pour être à l'écoute de leurs besoins et de leurs propositions. Des échanges avec les groupes politiques de la majorité municipale, mais aussi de l'opposition, en amont de votes significatifs, seront opportuns afin de s'assurer d'une large adhésion aux projets que vous porterez. Naturellement, vous poursuivrez un travail partenarial avec vos homologues à la Métropole de Lyon, afin de contribuer ensemble et efficacement à la transformation de notre territoire. Enfin, un échange continu avec les représentantes et représentants de l'Etat ou des autres collectivités territoriales (région AURA notamment), mais aussi avec l'ensemble des structures socio-professionnelles, associatives, etc, relevant de vos politiques publiques, sera nécessaire.

Afin de respecter nos engagements pris auprès des Lyonnaises et des Lyonnais, vous assurerez un exercice de redevabilité de vos réalisations.

Pour rapprocher les citoyennes et citoyens de la chose publique, nous avons le devoir de faire connaître nos compétences municipales et nos actions concrètes. Vous veillerez ainsi, à travers les multiples outils d'information et de communication de notre municipalité, à mettre en lumière régulièrement chacune de vos réalisations, en sollicitant les services de notre direction de la communication externe notamment.

Madame l'Adjointe, Chère Chloë,

Je vous remercie pour votre mobilisation à venir au service des Lyonnaises et des Lyonnais durant l'ensemble du mandat. Cette lettre de mission pourra, selon les contingences de notre exécutif, être mise à jour si vos délégations venaient à évoluer. Et, concernant notre feuille de route municipale, nous pourrions si nécessaire réviser l'ambition de certaines actions prévues, ou encore en déployer de nouvelles qui n'auraient pas été initialement prévues, si je le juge nécessaire.

Nous devons surtout ne pas perdre de vue l'objectif principal de notre mandat : participer à la nécessaire transformation de nos politiques publiques et de notre territoire, en vue de répondre à l'enjeu climatique, condition indépassable de l'habitabilité de notre planète.

Grégory DOUCET



